

Il y a 25 ans l'Opus Dei devenait une prélature personnelle

Le 28 novembre 1982, l'Opus Dei s'est vu accorder sa configuration juridique définitive : une prélature personnelle. Ce statut correspond à la nature profonde de l'Opus Dei dont la mission est la sanctification des laïcs dans le monde.

28/11/2007

Cette institution, relativement nouvelle dans l'Église (1928), avait besoin d'un cadre ecclésial adapté, permettant de soutenir les chrétiens courants dans leur recherche de la sainteté au milieu du monde.

Ce cadre, pressenti par le fondateur, saint Josemaria Escriva n'existe pas et le chemin fut long pour arriver, en **novembre 1982**, à la figure juridique de **prélature personnelle**.

Les préлатures personnelles sont le fruit **des travaux du Concile Vatican II**. Ce sont des circonscriptions ecclésiastiques, à côté des diocèses, dont la souplesse permet d'adapter la diffusion du message et de l'agir chrétien à notre monde.

Ces préлатures sont dites personnelles parce qu'elles regroupent des fidèles selon un critère qui n'est pas territorial (comme c'est le cas pour les diocèses)

mais personnel (convention entre la personne et la prélature; comme c'est le cas pour l'Opus Dei). Analogues aux diocèses, elles sont gouvernées par un prélat nommé par le pape.

La prélature de l'Opus Dei comprend un prélat, des prêtres séculiers et des fidèles laïcs.

Le prélat actuel est Mgr **Xavier Echevarria**, nommé par le pape le 20 avril 1994 qui lui a également conféré l'ordination épiscopale en janvier 1995. Il demeure à Rome, au siège central de l'Opus Dei.

Grâce à ce cadre juridique parfaitement adapté, l'Opus Dei peut aujourd'hui montrer ce qu'elle est, expliquer son esprit et également remplir sa mission que saint Josemaria résumait ainsi :

« Le seul but de l'Opus Dei est de faire en sorte qu'il y ait, au milieu du monde, des hommes et des

femmes de toutes races et conditions sociales qui s'efforcent d'aimer et de servir Dieu et leurs semblables dans et par le travail ordinaire. »

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-fr/article/il-y-a-25-ans-lopus-dei-devenait-une-prelature-personnelle/> (12/01/2026)